

L'Association des agences de voyages demande leur réouverture
Sites fermés, 80% des pertes des rentes du secteur du tourisme

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4457 - Ven. 20 - Sam. 21 avril 2018 - Prix : 10 DA

«Une journée au Soleil» projeté à Alger

**Metref offre
un rai de lumière
documentaire**

Page 24

Projet censé moderniser le système de soins

La loi sur la santé enfin présentée à l'APN

Page 4

**Une nouvelle
attaque
chimique en
perspective ?**

Par Mohamed Habili

Une semaine ne s'est pas écoulée depuis l'agression tripartite contre la Syrie que déjà le Pentagone fait dire qu'il ne croit pas que cette attaque puisse empêcher de nouvelles attaques chimiques. Elle n'aurait fait qu'amoindrir, dans une mesure qu'il n'est d'ailleurs guère facile d'estimer, les capacités chimiques de la Syrie. Si on était naïf, ou si le conflit syrien n'était pas assez ancien pour qu'on ignore encore à quoi s'en tenir à chaque moment par rapport aux propos des uns et des autres, on prendrait cette confiance pour un aveu d'échec, ou du moins pour quelque chose qui y ressemble. Un échec : soit parce que l'attaque n'a pas été suffisamment forte pour réduire à pas grand-chose ces capacités. Soit parce que tout simplement elle a été inutile, en dépit du fait qu'elle ait détruit une partie de ces dernières. Et on aurait tort de faire cette interprétation des propos prêtés à ce sujet au Pentagone. La vérité, c'est que le Pentagone n'exclut pas une nouvelle attaque chimique, il l'annonce, ce qui n'est pas exactement la même chose. Et s'il l'annonce, c'est parce qu'en effet elle est fort probable, sinon inéluctable. La certitude, ou presque, dont fait preuve maintenant le Pentagone en la matière n'est pas nouvelle. C'est celle-là même qui était la sienne avant que ne se produise l'attaque chimique, réelle ou feinte, à Douma, le 7 avril dernier.

Suite en page 3

Rencontre nationale du tourisme à Alger

Benmessaoud soumet ses cadres à l'obligation de résultats



Parent pauvre de l'économie nationale en dépit des investissements colossaux, tant publics que privés, consentis en sa faveur en raison de l'absence d'une véritable stratégie visionnaire à long terme, mais aussi à cause d'une instabilité à la tête du secteur qui a connu ces dernières années la succession d'une dizaine de ministres, il semble que le secteur du tourisme et de l'artisanat connaîtra un réveil certain. C'est en tout cas ce qu'il ressort du discours tenu jeudi par le tout nouveau ministre, Abdelkader Benmessaoud, devant ses cadres. Lire page 2

Produits pyrotechniques

**Les précisions de
Ahmed Ouyahia sur les pétards**

Page 3

Mois du patrimoine au théâtre Mohamed-Tahar-Fergani

**L'héritage théâtral de
Constantine exposé au public**

Page 13

Rencontre nationale du tourisme à Alger

Benmessaoud soumet ses cadres à l'obligation de résultats

■ Parent pauvre de l'économie nationale en dépit des investissements colossaux, tant publics que privés, consentis en sa faveur en raison de l'absence d'une véritable stratégie visionnaire à long terme, mais aussi à cause d'une instabilité à la tête du secteur qui a connu ces dernières années la succession d'une dizaine de ministres, il semble que le secteur du tourisme et de l'artisanat connaîtra un réveil certain. C'est en tout cas ce qu'il ressort du discours tenu jeudi par le tout nouveau ministre, Abdelkader Benmessaoud, devant ses cadres.

Par Lynda Naili

A ce titre, lors de la rencontre nationale qui s'est déroulée avant-hier à l'Hôtel El Djazair, deux semaines après sa nomination à la tête du secteur, Abdelkader Benmessaoud qui a regroupé ses directeurs centraux et locaux des 48 wilayas du pays, a tenu un langage ferme, déterminé, voire menaçant.

Ainsi, regrettant que la dynamique que connaît l'investissement touristique ne soit pas parvenue aux attentes, il dira qu'«un grand travail reste à effectuer pour parvenir à la construction de cette destination touristique à même d'absorber la demande interne et transformer le formidable potentiel naturel et attractif dont dispose le pays en un produit touristique compétitif, aussi bien dans le tourisme thermal, littoral que montagnard et saharien». Dans ce contexte, il affichera sa détermination à «promouvoir la destination Algérie, semer la culture du tourisme, renforcer les échanges culturels et touristiques entre les différentes régions du pays». «Il s'agit, dira-t-il, d'un devoir national». Et de plaider, dans ce contexte, pour «la mise en place du cadre approprié pour la relance du tourisme religieux et culturel».

De ce fait, Benmessaoud sommera ses cadres «à se mobiliser pleinement, à innover loin du copier-coller, pour la relance du secteur du tourisme en Algérie, d'autant plus, souligne-

ra-t-il, que le secteur est l'un des plus grands bénéficiaires en matière d'investissements publics». Ce qui, enchaînera-t-il, dénote de «l'importance accordée par les pouvoirs publics qui, à travers le nouveau modèle économique récemment adopté par le gouvernement, ont placé le tourisme parmi les secteurs stratégiques à même de contribuer à la relance de l'économie nationale hors hydrocarbures dans le cadre du développement durable». Par ailleurs, Benmessaoud, appelant à encourager les investissements et le partenariat public/privé, fera part à ses cadres que «dans le cadre du rapprochement de l'administration du citoyen et celui de la participation dans le développement local, la décentralisation dans la prise de décision sera désormais consacrée pour toute prise de mesures». Concernant le secteur de l'artisanat, il «connaît en rythme accéléré, offre plus 900 000 emplois, et a participé à hauteur de 254 milliards de dinars du PIB national en 2017», selon Benmessaoud. Un secteur à encourager également en mettant en exergue «les produits du terroir de chaque région, symboles de la richesse culturelle nationale».

En somme, suite aux différents rapports présentés par les directeurs centraux et les directeurs de wilaya, notamment ceux des wilayas côtières, Benmessaoud insistera auprès de ces derniers pour que «la concrétisation des objectifs de relance aussi bien du tourisme



Ph/E. Soraya/J.A.

que de l'artisanat soit tributaire de la réactivité de l'ensemble des intervenants du secteur, en termes de diversification des activités hôtelières ou celles des agences de voyages, tout comme les offices locaux de tourisme et de l'artisanat ainsi que la société civile activant dans le secteur». Ce qui, selon lui, «impose une nouvelle méthodologie de travail qui reposera sur l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication au niveau des services, des opérations de marketing, la numérisation de la gestion administrative mais aussi l'exploitation des réseaux sociaux». Aussi, il enjoindra à ses cadres «à être dorénavant plus à l'écoute des remarques et

doléances des opérateurs du secteur, afin de leur faciliter l'acte d'investir». «Vous êtes contraints et soumis à l'obligation de résultats positifs. Je veux voir des responsables locaux plus dynamiques et plus efficaces pour drainer les investissements et promouvoir le tourisme», lancera-t-il au parterre de cadres du secteur.

«L'année 2018 sera celle de la modernisation»

S'agissant de la modernisation du secteur, Benmessaoud, encore une fois, «regrettera le retard affiché» en la matière «en comparaison des autres départements». Pour cela, il s'est enga-

gé à ce que «l'année 2018 soit celle de la généralisation de la numérisation de l'ensemble des services et administration» sous tutelle. A ce propos, il annoncera la mise en service, depuis avant-hier, du portail électronique dédié à l'investissement touristique. A noter, à ce sujet, qu'effectivement l'introduction des nouvelles technologies de la communication et de l'information dans le département du tourisme n'est intervenue qu'«en octobre dernier où un plan d'action a été dégagé, notamment à travers la numérisation des dossiers des agréments. Depuis, 500 dossiers ont été traités», selon les déclarations du directeur de la modernisation au ministère du Tourisme. **L. N.**

L'Association des agences de voyages demande leur réouverture

Sites fermés, 80% des pertes des rentes du secteur du tourisme

Le tourisme dans la ville de Tamanrasset n'arrive toujours pas à se développer comme il se doit. Cela est dû au fait, selon les agences de voyages implantées dans la ville, à la fermeture des sites touristiques et au refus de visa pour les étrangers. Devant ce constat, l'Association des agences de tourisme de Tamanrasset, créée récemment, avec à sa tête Mohamed Zounga, a décidé de prendre l'initiative d'organiser le 1^{er} Forum pour la promotion de la culture et le tourisme sahariens dénommé «Atakor», pour permettre une remise sur les rails de leurs activités. Mohamed Zounga a expliqué, dans son allocution prononcée à l'ouverture de cet événement d'envergure, que «le but recherché à

travers cet événement est de faire connaître les richesses culturelles et touristiques et de promouvoir la culture et le tourisme sahariens». «Ce premier Atakor est une réussite», se félicite l'intervenant. Mohamed Zounga, qui n'est plus à présenter tant il a forgé sa réputation dans son grand dévouement à développer le tourisme saharien, a rassuré l'assistance sur «un climat de sécurité dans sa région». La preuve, dit-il, cet événement qui se déroule en plein air, en toute sécurité, et de préciser que cela a été rendu possible grâce à notre Armée nationale populaire qui s'est déployée sur une grande échelle. Et de poursuivre dans ce sens : «La sécurité revenue, cela nous permettra à l'avenir de rouvrir tous les itinéraires touristiques, jusqu'ici abandon-

nés, et ainsi de pouvoir multiplier nos circuits. Chose qui peut booster l'arrivée en grand nombre de touristes étrangers. Et d'ailleurs nous y croyons». Pour Mohamed Zounga, le souci de la population de Tamanrasset pour développer le tourisme saharien n'est pas en contradiction avec l'appel du gouvernement à la vigilance dans la région. Mais quelles sont les causes à l'origine du repli de l'activité touristique ? Selon les propriétaires des agences de voyages, il n'y a pas une volonté politique de développer ce secteur. Pour relancer le secteur dans la région il faut d'abord rouvrir les sites touristiques fermés, préconisent ces acteurs du tourisme. Mais aussi, il y a nécessité d'accorder les visas aux touristes étrangers et

faire des promotions de billets pour les nationaux. «Beaucoup de compagnies aériennes ont fait des réductions sur les billets jusqu'à 50%, mais ça reste peu», regrettent-ils. Questionné sur la dernière déclaration du Premier ministre Ahmed M. Ouyahia, Zounga a répondu que le message de celui-ci est clair et il n'est guère négatif. «Le Premier ministre nous conseille d'être prudent et vigilant. Son message n'est pas contre le développement dans la région», indique-t-il. Et d'ajouter que le Premier ministre a soulevé ce problème aux plus hautes instances du pays. Ce qui veut dire, souligne-t-il, que l'Etat accorde une importance au développement du secteur du tourisme. Zounga a précisé que la prochaine saison saharienne sera la saison

de la relance du tourisme saharien. Il s'attend à un grand nombre de touristes prochainement. Un grand travail se fait dans ce sens, dira-t-il, en collaboration entre les autorités concernées et les agences du tourisme pour la promotion du tourisme saharien et pour préserver le patrimoine culturel que recèle la région. En outre, une journée d'étude sur la promotion touristique est prévue aujourd'hui samedi au centre universitaire de Tamanrasset. Des sorties également seront organisées en direction de nombreux sites, avec notamment une virée à l'Assekrem. «Ce premier Atakor est une réussite», se félicite Zounga.

De notre envoyée spéciale à Tamanrasset, Louisa Ait Ramdane

Produits pyrotechniques

Les précisions de Ahmed Ouyahia sur les pétards

■ Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a indiqué, jeudi à Alger, que le montant des amendes imposées, dans le cadre de la lutte contre l'importation des produits pyrotechniques, durant l'année 2017, s'élevait à 294 millions DA, suite à la confiscation de près de 450 000 unités de ces produits prohibés.

Par Meriem Benchaouia

En réponse à une question de la députée Hassina Zeddani concernant la vente de produits pyrotechniques sur les marchés algériens, en dépit de leur prohibition par la loi, lue en son nom par le ministre des Relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda, le Premier ministre a indiqué que «les pouvoirs publics avaient déployé tous les moyens humains et matériels pour faire face à ce phénomène de manière efficace, ce qui a donné lieu, l'année précédente, à la saisie de près de 450 000 unités de ces produits et l'imposition d'amendes, estimées à 294,6 millions DA». A ce propos, le Premier ministre a affirmé que la lutte contre la vente de ces produits qui menacent l'économie nationale et la santé publique est l'une des préoccupations majeures des pouvoirs publics», ajoutant qu'en 2005, un cadre juridique a été défini dans ce domaine : l'ordonnance 06-05 relative à la lutte contre la contrebande, «en vertu de laquelle l'Etat s'engage à soutenir tous les moyens et les mécanismes de lutte contre la contrebande, sous toutes ses formes, notamment des produits sensibles tels que les produits pyrotechniques». L'article 10 de l'ordonnance 06-05 stipule que «la contrebande d'articles pyrotechniques est punie d'une peine d'emprisonnement d'un an à cinq ans et d'une amende égale à cinq fois la valeur de la mar-

chandise confisquée». «Lorsque la marchandise objet de contrebande est découverte dans un endroit spécialement aménagé à des fins de contrebande, les auteurs sont punis d'une peine d'emprisonnement de deux ans à dix ans et d'une amende égale à dix fois à la valeur de la marchandise confisquée». Par ailleurs, dans le cadre des efforts déployés par l'Etat pour éradiquer ce phénomène et lutter contre sa prolifération, des mesures préventives ont été prises et des règles en matière de suivi et de répression ont été définies, outre l'amélioration de la coordination entre les sec-teurs et les corps de sécurité, une démarche pour laquelle un plan d'action a été mis en place, permettant de renforcer l'opération de contrôle au niveau des ports et des frontières, afin de déjouer les tentatives des contrebandiers qui recourent à différentes méthodes. Dans le même contexte, un groupe de travail regroupant les services de la sûreté et de gendarmerie nationales, les douanes et le ministère du Commerce a été installé au niveau du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire avec pour objectif l'examen des mesures prises pour lutter et éradiquer ce phénomène, évaluer les résultats réalisés et soumettre, au gouvernement, des propositions actualisées et adaptées aux nouvelles méthodes de contrebande. S'agissant de la deuxième partie de la question de la députée relative à la non introduction des



PHOTO: R.

produits pyrotechniques dans la liste des marchandises concernées par la mesure de suspension temporaire à l'importation, jusqu'au rétablissement de l'équilibre de la balance des paiements, en vertu des dispositions du décret exécutif 18-02 du 7 janvier 2018 portant désignation des marchandises soumises au régime de restrictions à l'importation, M. Ouyahia a affirmé que cette mesure n'était pas nécessaire, en raison de l'absence totale d'un code pour ces produits au niveau de la nomenclature des activités économiques

soumises au registre du commerce. Ces produits étant, explique le Premier ministre, déjà classés parmi les produits interdits en vertu d'un texte juridique, à l'image de tous les autres produits sensibles et dangereux. Le Premier ministre a affirmé enfin que les efforts déployés dans ce domaine «se poursuivront jusqu'à l'éradication du phénomène, d'autant que ce dernier a connu un recul sensible à la faveur de la politique nationale préventive et participative, mise en place par le gouvernement». M. B.

20% de plus que les autres régions du pays

La réalisation des logements dans le Sud coûte plus cher

«Tenant compte des spécificités de la région liées à l'environnement, aux traditions, à la culture et au style architectural, nécessitant ainsi des ressources financières supplémentaires, le coût de réalisation des logements dans le Sud du pays est supérieur de 20% à ceux des autres régions», a affirmé le ministre de l'Habitat, Abdelwahid Temmar. En effet, Temmar a indiqué, lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale, présidée par Said Bouhadja, en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda, que le nouveau décret relatif à la réalisation des logements au Sud prévoyait la réalisation de constructions répondant aux normes techniques, architecturales et fonctionnelles, en fonction des spécificités de la région, nécessitant ainsi des fonds supplémentaires. Le coût de réalisation d'un loge-

ment au Sud est estimé à 43 000 DA par m², sans compter le coût des aménagements extérieurs, contre 36 000 DA par m² dans les autres régions du territoire national, soit une différence de 20% du coût global du mètre carré. Les entreprises au Sud procèdent à la réalisation d'un logement individuel, d'une superficie bâtie de 80 à 120 m², y compris la réalisation d'une cour extérieure et des terrasses, en sus d'un autre modèle que sont les logements semi-collectifs (RDC+2), a fait savoir le ministre. Pour ce qui est des aides destinées à ces régions en matière de logement rural, elles ont été revues à la hausse, conformément aux instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, soit de 500 000 DA entre 2002 et 2007 à 700 000 DA en 2008 et 100 millions de centimes en 2012, a encore fait savoir Temmar. Afin de s'enquérir du déroulement des

programmes de logements, une visite de travail et d'inspection du ministre est prévue dans la wilaya de Tamanrasset durant les prochains jours. Répondant à une autre question relative aux projets de logements préfabriqués programmés dans la wilaya d'Annaba et de leurs bénéficiaires, le ministre a précisé que le nombre de ces logements s'élevait à 1 440 unités individuelles réparties sur quatre sites, réalisées, au début, au profit des travailleurs du complexe sidérurgique de El Hadjar. Selon le ministre, un dossier a été préparé en 2016 à cet effet, en vue de prendre en charge ces logements, de les céder, de les supprimer ou de les réaménager, en accordant aux bénéficiaires une aide de 700 000 DA/logement, mais le dossier n'a pas été validé, faute de financement. Le dossier sera présenté dans le cadre de la loi

de finances 2019, a révélé le ministre, ajoutant que son département ministériel examinera la possibilité pour les occupants de ces logements d'acquiescer une autorisation de division dans le cadre de la régularisation, un permis de démolir et un permis de construire pour pouvoir remplacer ces chalets par des logements décentes, sans pour autant bénéficier de l'aide de l'Etat. «Nous défendrons la requête formulée par les occupants de ces logements», a-t-il poursuivi, indiquant que ce problème est similaire à celui du projet de logements au niveau de la base de vie relevant de Sonatrach dans la wilaya d'Oran. Sur un total de 1 440 logements préfabriqués que compte la wilaya d'Annaba, 1 425 logements sont loués, a-t-il précisé, ajoutant que 15 seulement ont été achetés par les bénéficiaires. Le ministre lancera des concertations avec les

LA QUESTION DU JOUR

Une nouvelle attaque chimique en perspective ?

Suite de la page une

Les Américains, on s'en souvient, avaient mis en garde l'armée syrienne contre cette attaque, prétendument sur la base d'indices probants disant qu'elle s'apprêtait à la commettre. Les Russes eux-mêmes avaient émis un préavis en ce sens, sauf que d'après eux ce sont des membres de l'opposition assiégée à Douma qui méditent le coup, dans l'intention bien sûr d'en faire accuser Damas. Ces annonces de part et d'autre n'avaient pas été des paroles en l'air, elles avaient fini par se concrétiser. L'attaque annoncée a bien fini par avoir lieu, ouvrant la voie aux représailles menées conjointement par les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne, intervenant une semaine plus tard. Tout porte à penser que le Pentagone a raison, que les risques qu'une nouvelle attaque chimique se produise l'emportent de beaucoup sur les chances que l'agression tripartite ne se reproduise pas. C'est qu'il y a tant de belligérants dans le conflit syrien ayant le plus grand intérêt à ce qu'une nouvelle attaque de ce genre se produise qu'il faudrait quelque chose comme un miracle pour qu'en définitive elle n'ait pas lieu. D'autant qu'il semble que l'on sache maintenant comment en faire l'économie tout en obtenant l'effet recherché : attaquer la Syrie, en attendant que les troupes américaines puissent céder la place à une force arabe dans les positions mêmes qu'elles occupent aujourd'hui. Un remake de l'attaque de la Douma ailleurs donnerait le prétexte pour une nouvelle agression tripartite. Le même scénario pourrait se répéter autant de fois qu'il serait nécessaire, dans un premier temps en tout cas, et jusqu'à ce que le nouvel dispositif anti-Assad se mette en place. Ce qui, d'après le désir réitéré de Donald Trump de rappeler les troupes le plus rapidement possible, ne devrait pas trop tarder. Au plus tard d'ici quelques mois, selon toute vraisemblance la coalition arabe, celle-là même qui est engagée au Yémen, enverra des troupes prendre la relève des unités américaines qui s'y trouvent depuis seulement l'année dernière. Par rapport à cette perspective qui se précise, les attaques chimiques, à la limite indépendamment de la question de savoir qui en est à l'origine, est le meilleur moyen à la fois de maintenir la pression et de préparer les esprits à ce qui va suivre. M. H.

autorités locales de la wilaya pour examiner la situation juridique de ces logements, a-t-il dit. Par ailleurs, en accordant une aide aux citoyens et des actes pour la reconstruction de leurs logements, Temmar a plaidé pour la régularisation définitive de la situation des logements préfabriqués. **Thinhinene Khouchi**

Projet censé moderniser le système de soins

La loi sur la santé enfin présentée à l'APN

■ Le projet de loi relatif à la santé, devant être présenté à partir de demain dimanche à l'Assemblée populaire nationale, vise à réformer et moderniser le système national de santé, en tenant compte des «profondes mutations» ayant touché l'ensemble des activités de la vie politique, économique et sociale du pays, indique l'exposé des motifs de ce projet de loi.

Par Yanis F.

Ces mutations impliquent pour le secteur de la santé de «s'adapter en conséquence et tenir compte, parallèlement, des exigences de la réglementation internationale en matière de santé et des avancées croissantes liées aux progrès technologiques et au développement de la science dans le domaine de la médecine». Il est rappelé dans l'exposé des motifs que l'Algérie a consacré le droit à la santé en tant que droit fondamental de l'homme dans la Constitution, qui énonce clairement l'obligation pour l'Etat de garantir à tous les citoyens le droit à la protection de leur santé et d'assurer la prévention et la lutte contre les maladies épidémiques et endémiques, en plus de ses obligations inhérentes à la protection de la famille. C'est dans ce contexte, notent les rédacteurs du projet de loi, que s'inscrivent les réformes du système national de santé, s'articulant autour de «principes fondamentaux», notamment «la gratuité des soins qui constitue un acquis essentiel, préservé, réaffirmé et mis en œuvre à tous les niveaux, l'universalité et l'égalité d'accès aux soins et la solidarité, l'équité et la continuité du service public de santé». Le texte, composé de 470 articles, relève qu'aux exigences relatives aux réformes rendues nécessaires par l'évolution du contexte national et mondial, s'ajoutent «des exigences propres à la santé liées à la transition démographique caractérisée, notamment, par une augmentation de la frange de population de plus de 60 ans». En outre, la situation épidémiologique, caractérisée par la dégradation des conditions environnementales liées à l'industrialisation, l'urbanisation, au mode de vie et au changement de comportements des populations a eu pour conséquences néfastes une «augmentation des maladies non transmissibles». En dépit des «multiples contraintes» auxquelles il a eu à faire face, le système de santé, relèvent encore les rédacteurs du projet, a pu réaliser des «progrès significatifs en matière d'infrastructures et d'équipements, de formation et de disponibilité des personnels et d'accès élargi aux services de santé». Ces efforts ont été consolidés par la contribution du secteur privé qui enregistre une évolution et prend une «place plus importante» dans le système national de santé, ainsi que par l'adhésion des citoyens aux programmes d'action sanitaire. Ces progrès ont conduit à une «amélioration des indicateurs généraux de la santé de la population, notamment l'augmentation de l'espérance de vie, la diminution du nombre des mortalités

maternelle et infantile, l'éradication ou la réduction de l'incidence de plusieurs maladies».

Des réformes nécessaires à la viabilité et la modernisation du système national de santé

Toutefois, fait-on observer, ces progrès induisent, en même temps, de nouvelles charges pour l'Etat et imposent, par là même, «la recherche de nouveaux gisements en matière de ressources». «Le financement de la santé essentiellement par l'Etat et la Sécurité sociale mérite d'être conforté en vue de sauvegarder les équilibres nécessaires, car il est devenu difficile de mobiliser d'autres ressources pour la prise en charge d'une demande de services en constante augmentation, compte tenu des données démographiques et épidémiologiques», est-il souligné dans l'exposé des motifs. «Ne pouvant compter, en l'étape actuelle et à l'avenir, uniquement sur une augmentation conséquente du budget de la santé, la satisfaction des besoins sanitaires nécessite de trouver d'autres mécanismes adaptés visant la maîtrise des dépenses tout en améliorant la qualité et l'efficacité des services de santé». Cet objectif requiert, précisent les concepteurs du projet de loi, «la formation et la normalisation des ressources humaines, la rationalisation des moyens matériels et l'adaptation du cadre organisationnel, permettant une mutualisation des potentialités des secteurs public et privé de santé, notamment dans les zones à faible couverture sanitaire». Les réformes contenues dans le projet de loi visent à «renforcer le service public de santé en le rendant plus accessible et plus performant et à



mieux exploiter les capacités du secteur privé et de l'offre de soins qu'il représente pour que les citoyens puissent être pris en charge dans les meilleures conditions». Dans ce cadre, il est prévu l'attribution de «mission de service public» aux structures et établissements privés, sur la base d'un cahier des charges. Parmi ces réformes figurent, notamment, «la hiérarchisation des activités médicales à travers l'introduction du médecin référent et la dispensation des soins et l'hospitalisation à domicile», «le réaménagement de l'établissement public de santé en lui conférant le statut d'établissement public à gestion spécifique» et «la consécration de la qualité de fonctionnaire pour les professionnels de santé dans les structures et établissements publics

de santé». Ces réformes portent, aussi, sur la modernisation du système national de santé par «l'introduction des outils de gestion modernes et des nouvelles technologies, notamment la création de la carte électronique de santé et l'institution du dossier médical électronique du patient» et «l'introduction d'un dispositif régissant les règles inhérentes à la transplantation d'organes, de tissus et de cellules humaines, à l'assistance médicale à la procréation, au don du sang et aux études cliniques». Ces réformes seront couronnées par la création d'un observatoire national de la santé chargé d'«éclairer les autorités sanitaires sur toutes les questions inhérentes à la santé». Le projet de loi a mis l'accent sur «l'organisation rationnelle et équitable dans l'accomplissement de

l'obligation du service civil». Le texte stipule que les praticiens spécialistes sont «assujettis aux dispositions» de la loi 84-10 du 11 février 1984 y afférentes, tout en précisant que «l'Etat assure les moyens matériels et met en place les mesures incitatives nécessaires à l'exercice de l'activité de l'assujetti au service civil, notamment dans les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux». Il convient de souligner, selon l'exposé des motifs, que le projet de loi relatif à la santé est «l'aboutissement d'une réflexion profonde, qui prend en charge les résultats et les recommandations de la Conférence nationale sur le système de santé, des Assises nationales et des différentes rencontres sur la santé durant, notamment, les deux dernières décennies».

Y. F./APS

Projet de loi relatif à la santé

Des réformes pour un service public plus accessible et plus performant

Le projet de loi relatif à la santé a introduit des réformes destinées à renforcer le service public de santé en le rendant plus accessible et plus performant, pour que les citoyens puissent être pris en charge dans «les meilleures conditions». Ces réformes portent essentiellement sur : - Le renforcement des droits des citoyens par la consolidation de l'accès aux soins, notamment pour les personnes atteintes de troubles mentaux et les personnes en difficulté et la mise en place de la commission de médiation et de conciliation. - Le développement de l'organisation sanitaire à travers la mise en place de la carte, du schéma d'organisation et la planification sanitaire. - Le soutien du rôle du secteur privé en tant que secteur complémentaire au secteur public. - L'organisation des activités médicales qui

seront du ressort et de la responsabilité du ministre chargé de la Santé et leur hiérarchisation à travers l'introduction du médecin référent et la dispensation des soins et l'hospitalisation à domicile. - Le réaménagement de l'établissement public de santé en lui conférant le statut d'établissement public à gestion spécifique. - La mise en place d'un dispositif d'évaluation et d'audit des structures et établissements de santé à travers la création d'une agence nationale ainsi que le renforcement et l'élargissement des pouvoirs de contrôle et d'inspection. - La consécration de la qualité de fonctionnaire pour les professionnels de santé dans les structures et établissements publics de santé. - La promotion de bonnes pratiques des activités médicales et la suppression de l'activité complémentaire et/ou lucrative. - L'organisation rationnelle

et équitable dans l'accomplissement de l'obligation du service civil. - La modernisation du système national de santé par l'introduction des outils de gestion modernes et des nouvelles technologies, notamment de la création de la carte électronique de santé et l'institution du dossier médical électronique du patient. - La mise en place d'un système d'information sanitaire intégrant les données sanitaires de planification et de gestion des ressources humaines, matérielles et financières basé sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication. - L'introduction d'un dispositif relatif à la bioéthique régissant les règles inhérentes à la transplantation d'organes, de tissus et de cellules humaines, à l'assistance médicale à la procréation, au don du sang et aux études cliniques.

Hanane D.

Pour relever les défis à venir

Sonatrach élabore une nouvelle stratégie

■ L'entreprise algérienne des hydrocarbures, Sonatrach, vient d'élaborer «une nouvelle stratégie pour s'adapter au nouveau contexte et relever les défis à venir», a-t-on appris, vendredi à Paris, d'un responsable de la compagnie pétrolière qui a participé au 19^e Sommet international du pétrole.

Par Ilham Y.

«**N**ous faisons face à des défis, notamment la demande et les prix du pétrole qui sont sous pression dans des marchés volatils, les ressources humaines qui se renouvellent et nous devons renforcer notre expertise technique et placer la performance au cœur de notre fonctionnement», a indiqué à l'APS Fethi Arabi, conseiller auprès du P-DG de Sonatrach, affirmant que «cela passe notamment par la transformation de nos processus clés». «Il est donc urgent de nous adapter à ce nouveau contexte et de nous armer face aux défis à venir», a-t-il dit, soulignant que la compagnie algérienne dispose d'atouts «incontestables» déclinés en géologie «avantageuse», domaine minier «sous-exploré», une main-d'œuvre «nombreuse et qualifiée», réputation d'un fournisseur «sûr et fiable» et accès à un grand marché d'export, l'Europe.

Comme première étape «fondamentale», les responsables de Sonatrach ont engagé une réflexion collective profonde pour concevoir une «nouvelle vision», a expliqué Arabi, précisant qu'elle est soutenue par un nombre d'objectifs stratégiques «clés» qui seront présentés à Alger la fin du mois. Ces objectifs, a-t-il ajouté, matérialisent tout le potentiel de Sonatrach «dont nous allons tirer partie d'ici à 2030», rappelant que la compagnie a lancé une quarantaine d'actions durant les douze der-



Abdelmoumène Ould Kaddour, P-DG de Sonatrach

niers mois. «Mais ce n'est pas tout, nous avons en réalité lancé une quarantaine d'actions concrètes au total au cours des 12 derniers mois qui ont impacté presque tous les aspects de notre entreprise», a-t-il dit, dont l'un est de restaurer la confiance avec ses partenaires étrangers. «Nous nous sommes engagés et nous avons résolu presque tous nos différends et litiges», a-t-il tenu à affirmer, indiquant qu'entre-temps, Sonatrach a lancé plusieurs projets «majeurs» en partenariat tout en se déclara-

nt «toujours ouverte» à plus d'opportunités de partenariat. Le conseiller auprès du P-DG en veut pour preuve l'engagement de son entreprise envers sa nouvelle stratégie, le programme d'investissement 2018-2022 de 56 milliards de dollars au total (dont 44 milliards de projets d'exploration et de production (E & P) et 10 milliards de projets en aval).

En termes de production, a-t-il ajouté, Sonatrach vise à produire environ 200 millions de tonnes équivalent pétrole (Mtep)

et à stabiliser ses volumes exportés. «Comme une victoire rapide, nous avons lancé une opération de processing virtuel de pétrole brut avec un grand trader et c'est une première», a-t-il fait remarquer, notant que le processing, contrairement aux appels d'offres, «nous offre une police d'assurance contre la volatilité des marges de raffinage».

L'acteur majeur de l'industrie du pétrole en Afrique et la première entreprise du continent a planifié d'acquiescer, pour sa prochaine étape, la capacité de raf-

finage à l'étranger. «Nous ciblons prioritairement des raffineries qui puissent aussi bien processor notre Saharian Blend (pétrole brut algérien)», a expliqué Fethi Arabi.

«Une fois que nous avons de nouvelles capacités de distillation en Algérie, notamment la raffinerie de Hassi Messaoud III, et de transformation (hydro-cracker de Skikda), notre investissement dans le raffinage à l'étranger deviendra une source de dividendes et d'optimisation avec le système de raffinage en Algérie», a-t-il ajouté, précisant par ailleurs que Sonatrach vise à renforcer les partenariats existants dans l'exploitation des découvertes non développées. «Sonatrach vise également à renforcer et développer les partenariats existants, en particulier à accroître l'effort d'exploration pour exploiter le potentiel des découvertes non développées à travers un plan de transformation approprié (intégration amont-aval)», a-t-il conclu.

I. Y./APS

Accord Opep-non Opep

Le Comité ministériel de suivi organisera sa 10^e réunion à Alger

Le Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord de réduction de la production pétrolière des pays de l'Opep et des pays non Opep (JMCC), réuni vendredi à Djeddah, a décidé d'organiser sa 10^e réunion en septembre prochain à Alger, a indiqué le ministre de l'Energie dans un communiqué. La réunion de

septembre coïncidera ainsi avec la célébration du deuxième anniversaire de l'Accord historique d'Alger visant à limiter la production pétrolière afin de relancer les prix, selon la même source. Lors de sa 8^e réunion à Djeddah, tenue avec la participation du ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, le JMCC a examiné les

développements récents du marché pétrolier international «observant, avec satisfaction, une amélioration constante et soutenue de ses fondamentaux». Ce constat a été élaboré sur la base des rapports du Comité technique conjoint Opep et non-Opep qui s'est réuni la veille à Djeddah. Le JMCC a examiné

également les niveaux de conformité des engagements de baisse de la production des pays Opep et des producteurs de pétrole non-Opep. A ce propos, le comité a relevé «avec satisfaction» un taux de conformité record de 149% pour le mois de mars 2018, précise le communiqué. Salem K.

Une moisson de 450 000 qx de blé dur attendue à Adrar

Une activité agricole «prometteuse»

Une moisson de plus de 450 000 quintaux de blé dur, sur une superficie emblavée de 10 150 hectares dont 3 066 ha réservés aux semences, est attendue dans la wilaya d'Adrar au terme de l'actuelle campagne de moisson-battage, a-t-on appris des autorités de la wilaya. La vulgarisation et l'adoption des techniques modernes de céréali-culture et d'irrigation, en plus de l'extension des surfaces emblavées, ont permis de doubler cette année la moisson et d'accroître les rendements, a affirmé le wali d'Adrar, Hamou Bakkouche, lors

du lancement jeudi de la campagne moisson-battage au niveau de l'exploitation pilote Moulay Nadjem (périmètre Ain El-Feth). M. Bakkouche a, en outre, réaffirmé la détermination des pouvoirs publics à accompagner cette activité agricole «prometteuse» au plan technique, financier et administratif, surtout que ce créneau suscite un engouement de jeunes agriculteurs qui se sont investis avec succès dans cette activité à travers la wilaya. Le directeur de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) d'Adrar, Mokhtar Hamdani, a indi-

qué, de son côté, que la sélection de semences adaptées avec l'ouverture par la coopérative d'une station technique de traitement des semences et de fourniture des intrants aux agriculteurs, a contribué largement à la multiplication de la production céréalière et la hausse de ses rendements à plus de 50 quintaux à l'hectare. Plus de 150 000 quintaux, soit près du tiers de la moisson prévisionnelle de cette campagne, seront réservés comme semences pour la prochaine saison agricole, a-t-il ajouté. Les superficies céréalières, irriguées

par le biais de 360 pivots, sont réparties entre les communes de Zaouiet-Kounta, Anzedjemir, Tsabit, Fenoughil, Ougrout et Amguidène. La CCLS a mobilisé, pour les besoins de cette campagne moisson-battage, les moyens nécessaires, dont 30 moissonneuses et 50 camions de 20 tonnes pour la collecte et le transport de la récolte, selon son responsable. Une satisfaction quant au bon déroulement de la saison agricole et l'abondance de la récolte a été affichée par nombre d'agriculteurs locaux, dont Mohamed Oum El-Ghaith

(commune d'Anzedjemir) qui s'attend à un rendement de 62 quintaux à l'hectare dans son exploitation. En plus d'être satisfait de la récolte, il envisage de développer son activité par deux récoltes alternées par saison, en cultivant du maïs de fourrage (ensilage) au terme de la moisson de blé. Les agriculteurs locaux fondent aussi des espoirs sur un renforcement de l'accompagnement leur étant assuré par un soutien de l'énergie électrique qui, disent-ils, constitue encore une lourde charge de production. Halim N.

Blida

Inauguration d'un tronçon autoroutier et du tunnel de Hammam Melouane

■ Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane, a procédé, jeudi à Blida, à l'inauguration d'un tronçon de l'autoroute Est-Ouest, situé sur la RN6, pour raccorder la nouvelle ville de Bouinane à l'autoroute, outre la mise en service du tunnel de Hammam Melouane, sur le chemin de wilaya N° 61.

Par Lyes B.

« Ces ouvrages seront d'une contribution certaine dans la fluidification du trafic routier au niveau de la région Est de la wilaya, notamment à Bougara, et Bouinane, jusqu'à l'entrée de Chrêa », a estimé M. Zaâlane dans une déclaration à la presse. L'inauguration de ce tronçon autoroutier, de 14 km de long, pour relier la nouvelle ville de Bouinane à l'autoroute Est-Ouest, va permettre aux habitants de cette ville nouvelle de Bouinane, devant accueillir à sa réalisation près de 500 000 âmes, de « rallier l'autoroute Est-Ouest, en direction d'Alger, en 15 mn », a révélé le ministre, soulignant l'impact attendu de cet ouvrage dans le désenclavement de la zone industrielle de Baba Ali, tout en réduisant la tension sur les poids lourds, et partant, contribuer à la diminution des accidents de la route. Inscrit au titre du programme du président de la République Abdelaziz Bouteflika, ce projet, affecté d'une enveloppe de près de cinq milliards de dinars, a été lancé en chantier depuis 2013, mais a nécessité « un temps de réalisation long, dû à des entraves et oppositions multiples, levées par la suite », a-t-il, en outre, expliqué, estimant néanmoins qu'il constituera un « facteur de soutien à l'aménagement du territoire dans la wilaya de Blida ». S'exprimant sur le tunnel traversant le chemin de wilaya CW 61, au niveau de Hammam Melouane, le ministre a fait savoir que la mise en service de cet ouvrage d'art, dans cette zone de montagne, va « mettre un terme définitif aux problèmes de glissements de terrain et de sol, enregistrés dans cette région en saison hivernale, en causant fermetures de route et isolement des populations ». Le ministre des Travaux publics et des Transports s'est félicité, à l'occasion, de la réalisation de cet ouvrage, affecté d'une enveloppe

de 190 milliards de centimes, sur cet itinéraire routier qualifié de « point noir », tout en se disant « fier » qu'il ait été réalisé par une entreprise algérienne (Cosider) et des compétences à 100% algériennes, preuve pour lui que « désormais nous sommes capables de maîtriser les technologies des projets des travaux publics (tunnels, voie ferrée, métro, routes) ». Il n'a pas manqué, en outre, de se recueillir à la mémoire des deux employés morts lors de la réalisation de ce projet. La réalisation de ce tunnel va permettre à cette région touristique de Hammam Melouane, outre son potentiel agricole énorme, de « se rapprocher de l'autoroute », un fait qui, selon le ministre, va lui ouvrir « des perspectives prometteuses susceptibles de l'aider à marquer sa contribution dans le soutien de l'économie nationale et la création de l'emploi, notamment ». M. Zaâlane a assuré que tous les projets du secteur (ouvrages d'art multiples et routes) ont été



réalisés en conformité avec les normes parasismiques en vigueur. Un exposé sur le projet de raccordement de la nouvelle ville de Bouinane à l'autoroute Est-Ouest, en passant par le CW

114, pour relier, également, les régions de Tapante (Bouinane) et Baba Ali à Alger, a été présenté au ministre, à l'occasion. Selon les données fournies sur place, la wilaya de Blida compte 44 pro-

jets actuellement en réalisation dans le secteur des travaux publics, pour une enveloppe globale de 36 milliards de dinars, et parmi lesquels 22 sont en voie d'achèvement. L. B./APS

Tissemsilt

Un quota de 1 500 logements promotionnels aidés pour la wilaya

La wilaya des Tissemsilt a bénéficié dernièrement d'un quota de 1 500 logements promotionnels aidés (nouvelle formule), a annoncé jeudi le wali de Tissemsilt par interim. Abdelkrim Magherbi a déclaré à la presse, en marge de l'inspection d'un chantier de réalisation de 800 logements location-vente du programme AADL 2, que ce quota inscrit dans le cadre du programme du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, est réparti sur les communes de Tissemsilt (900), Theniet El Had (300) et Khémisti (300). Cette nouvelle formule permettra à plusieurs couches de la société de bénéficier de logements et de satisfaire les demandes de la wilaya, a-t-il souligné. Le chef de l'exécutif de la wilaya par interim a, en outre, annoncé que des projets de 10 000 logements publics locatifs ont été relancés après avoir été à l'arrêt, ajoutant que le problème de l'habitat sera résolu dans la wilaya après deux années.

S'agissant du projet de réalisation de 800 logements AADL 2, M. Magherbi a déclaré que la société turque chargée des travaux s'est engagée à construire 4 logements par jour, ce qui permettra de livrer les logements aux délais fixés à 22 mois. Le même responsable a signalé le lancement dernièrement des travaux la réalisation d'un quota de 1 500 logements location-vente du programme AADL2 au même terrain que celui du quota de 800 logements, travaux confiés à cette entreprise turque. Le wali par interim a fait savoir que les autorités de wilaya veillent à la mise en œuvre des instructions du gouvernement inscrites au titre des orientations du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, portant sur la réalisation d'équipements publics accompagnant différents logements, qui seront réalisés au niveau du plan d'occupation du sol (POS) «Sanawber», au chef-lieu de wilaya, dont des établissements scolaires, parallè-

lement à la réalisation de 2 300 logements AADL2. M. Magherbi a inspecté les travaux de réalisation de 2 000 places pédagogiques d'un total de 4 000 places programmées à Ain Lahdjar, dans la commune de Tissemsilt, en faveur du centre universitaire de Tissemsilt qui enregistre un taux d'avancement de 30% actuellement, selon les explications fournies sur place. Il s'est enquis également du taux de réalisation d'un établissement hospitalier spécialisé en gynécologie obstétrique à Tissemsilt qui enregistre un rythme avancé des travaux, selon le directeur de wilaya de la santé et de la population. Le wali par interim a mis l'accent sur la nécessité de mettre en service cet établissement sanitaire, premier du genre dans la wilaya, le 5 juillet prochain pour prendre en charge les femmes enceintes de la région et des wilayas limitrophes, Tiaret et Djelfa.

Hocine A.

Annaba

Distribution de décisions de concession et de permis de construire au profit de 28 investisseurs

Des décisions de concession et des permis de construire concernant 28 investissements publics et privés ont été distribués à leurs bénéficiaires jeudi dans la wilaya d'Annaba en présence du wali, Mohamed Salamani, et de responsables de différents secteurs. Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'orientation visant à promouvoir et à diversifier les investissements générateurs de richesses, les opportunités d'emploi et revitaliser des activités productives, a souligné le wali, affirmant, dans ce contexte, que les efforts

sont consentis à divers niveaux dans la wilaya d'Annaba pour améliorer l'environnement d'investissement et rationaliser l'exploitation du foncier industriel. Les nouveaux projets d'investissement qui seront aménagés dans chacune des zones industrielles des communes de Berrahal et Ain El Berda, les zones d'activité à Kalitoussa et la nouvelle ville de la commune de Oued El Anab, concernent des activités industrielles et de transformation, de tourisme, de commerce, de divertissement, de jeunesse et sports, en sus d'acti-

vités de santé et de services. Il s'agit de projets de réalisation d'unités de fabrication d'installations métalliques et autres destinés à la production de barres de fer et de matières premières nécessaires à la fabrication de verre et de céramique, en plus d'équipements sanitaires et des complexes pour les jeunes, des centres commerciaux et des espaces de loisirs et de services. Cet ensemble d'investissements, dont le montant est évalué à 12 milliards de dinars, permettra de créer environ 1 700 emplois directs et également un cli-

mat entrepreneurial productif, a-t-on indiqué. Les délais impartis à l'accomplissement des procédures administratives ont été fixés à 6 mois tout au plus pour mettre en œuvre ces projets, a soutenu le wali, mettant l'accent sur l'importance d'encourager les investisseurs à respecter les délais pour concrétiser leurs projets. Il a également fait savoir que les nouveaux investisseurs auront droit au soutien et à un accompagnement, à condition que les cahiers des charges et les délais de réalisation soient respectés. R. R.



Libye

Le Comité de haut niveau de l'UA réaffirme son «soutien complet à l'unité du pays»

■ Le Comité de haut niveau de l'Union africaine (UA) sur la Libye a réaffirmé son «soutien complet à l'unité de la Libye» et salué les efforts pour mettre en place une armée nationale libyenne «unifiée» et améliorer le contexte sécuritaire dans le pays, a indiqué un communiqué de l'UA publié jeudi.

Par Amel N.

Les participants à la réunion de deux jours ont «réaffirmé leur soutien complet à l'unité de la Libye» et ont «condamné tout acte pouvant conduire à des divisions basées sur l'ethnicité ou les affiliations tribales», précise le communiqué publié à l'issue des travaux de la 5^e réunion du Comité de haut niveau les 17 et 18 avril au siège de l'UA à Addis-Abeba, capitale de l'Éthiopie.

Tunisie

Crise de l'enseignement secondaire, implication attendue de Béji Caïd Essebsi

LE PRÉSIDENT de la République, Béji Caïd Essebsi, s'est entretenu jeudi au Palais de Carthage avec le Chef du gouvernement, Youssef Chahed, concernant la situation générale dans le pays, de l'évolution de la crise de l'enseignement secondaire, en plus des derniers préparatifs pour le succès des prochaines élections municipales. La réunion a également examiné les mesures gouvernementales à prendre pour assurer la fourniture de produits de base sur les marchés pendant le mois sacré du ramadhan, le contrôle des prix, le contrôle des canaux de distribution et la manière de contrer les différents aspects du monopole et de la contrebande. Par ailleurs, le secrétaire général adjoint de l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT), Sami Tahri, a affirmé que l'organisation a contacté le président de la République, Béji Caïd Essebsi, pour intervenir et résoudre la crise de l'enseignement secondaire. Tahri a ajouté que Essebsi est intercedé au cours d'une période précédente et a été en contact avec Youssef Chahed à plusieurs reprises. Il a ajouté que «le président de la République estime que le dialogue ne devrait pas être conditionnel», soulignant qu'il est contraire au droit international. Il est à noter que le ministre de l'Éducation, Hatem Ben Salem, a stipulé la levée du blocage des notes pour entrer en négociations avec les professeurs. En réponse, la Fédération générale de l'enseignement secondaire a suspendu les cours depuis mardi 17 avril 2018.

R. M.

Tout en exprimant leur soutien au dialogue politique sous la conduite des Nations unies, ils ont souligné «la nécessité de créer des conditions politiques et sécuritaires propices à la conduite des élections envisagées en Libye, y compris la promotion de la réconciliation nationale et du dialogue». Ils ont «salué les progrès accomplis en ce qui concerne l'inscription des électeurs» et se sont «félicités de la participation enthousiaste dans toute la Libye, dont ont notamment fait preuve les jeunes et les femmes». Saluant en outre les efforts pour mettre en place une armée nationale libyenne unifiée et améliorer le contexte sécuritaire dans le sud du pays, les participants ont «passé en revue les efforts déployés aux niveaux régional, continental et international, afin de mettre fin à la violence qui afflige la Libye et de faciliter un dialogue politique inclusif entre les parties prenantes libyennes, avec l'objectif de promouvoir la réconciliation nationale et de mener à bien la transition en cours». Après avoir discuté des «meilleures voies et moyens de renforcer la coordination et l'engagement régionaux et internationaux sur la situation en Libye», ils se sont «félicités des récents développements positifs dans le pays et ont noté la réduction



significative de la violence au cours du premier trimestre de 2018», reconnaissant «le rôle qu'a joué la Mission de soutien des Nations unies en Libye à cet égard et son retour à Tripoli». Ils ont aussi souligné «l'impératif que les actifs de la Libye restent gelés avec une gestion professionnelle, afin d'éviter leur dépréciation et leur perte éventuelle, et de garantir le droit de l'État de Libye à cet effet». La réunion du Comité de haut niveau sur la

Libye a en outre souligné «le rôle vital des pays voisins de la Libye dans la recherche d'une solution durable», sur la base de l'Accord politique libyen (APL), tout en revenant sur l'impact régional de la crise, notamment en termes de sécurité, de flux d'armes et de migrants». Déplorant que «plus de 20 millions d'armes sont en circulation en Libye», le Comité a «noté avec beaucoup d'inquiétude la prolifération des groupes armés et des activités criminelles

dans le sud du pays», tout en exprimant «la nécessité d'une stratégie d'engagement adaptée, y compris à travers l'organisation d'une réunion avec les principales parties prenantes dans cette région». Les participants à la réunion ont réitéré «l'importance de renforcer la coopération entre l'Union africaine et les Nations unies en vue de parvenir à un large consensus sur les mesures à prendre». La réunion du comité de haut niveau sur la Libye a été présidée par le ministre des Affaires étrangères de la République du Congo, Jean-Claude Gakosso, en sa qualité de Représentant du Président du Comité de haut niveau de l'UA sur la Libye, Denis Sassou Nguesso. Des représentants de la Libye, de l'Algérie, du Tchad, de la République du Congo, de l'Égypte, de l'Éthiopie, de la Mauritanie, du Niger, de l'Afrique du Sud, du Soudan et de la Tunisie ont participé à la réunion, en présence du président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, du Commissaire de l'UA à la paix et à la sécurité, Smail Chergui, et du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la Libye, Ghassan Salame.

A. N.

Sahara occidental

Des universitaires et chercheurs demandent à Macron de «corriger» la position française

Plus de 100 universitaires et chercheurs internationaux ont demandé au président Emmanuel Macron de «corriger» la position de la France au bénéfice du droit au Sahara occidental, soulignant que la France a une «lourde» responsabilité dans la non-décolonisation de ce territoire occupé par le Maroc. «Il est peut-être encore temps pour l'État français de corriger sa position au bénéfice de l'application du droit au Sahara occidental, en jouant un rôle moteur dans une résolution pacifique du conflit aux côtés des institutions internationales», ont affirmé ces universitaires et chercheurs de plusieurs pays, dont la France, l'Espagne, la Grande-Bretagne, les États-Unis, la Suisse, l'Italie et le Japon, dans une lettre ouverte au président français, transmise mercredi à l'Élysée et dont l'APS a obtenu une copie. «La France soutient chaque année au mois d'avril, au Conseil de sécurité, la position marocaine de refus d'élargissement du mandat de la Mission de maintien de la paix des Nations unies (la Minurso) à la surveillance des droits humains, mais aussi de mise en œuvre d'un référendum d'autodétermination, objectif premier du cessez-le-feu de 1991 et, ne l'oublions pas, exigence des Nations unies depuis 1966», ont-ils rappelé, soulignant que cette position «permet à l'État marocain que l'ONU, l'OUA-UE et l'UE continuent de considérer comme occu-

pant ce territoire, de poursuivre son entreprise de colonisation en favorisant notamment le déplacement de populations en provenance du Maroc, en emprisonnant et en «jugeant» des prisonniers politiques sahraouis sur le sol marocain, deux motifs flagrants (parmi d'autres) de violation du droit international et du droit humanitaire international». La jugeant «inacceptable», les signataires de cette longue lettre, pleine de rappels et d'arguments historiques et juridiques qui montrent que le Maroc ne jouit d'aucune souveraineté sur le Sahara occidental, ont indiqué que cette colonisation «passe actuellement par une présence massive des forces policières et militaires marocaines dans les principales villes de ce territoire, forces dont la mission est aujourd'hui d'étouffer tout mouvement sahraoui de protestation pacifique». «Elle passe en outre par une exploitation décomplexée des ressources naturelles de ce territoire, et notamment du phosphate et des réserves halieutiques, principales richesses convoitées du Sahara occidental. Elle passe encore par une politique volontariste de transferts de populations, déséquilibrant rapidement la sociologie du territoire. Elle passe enfin par une acculturation planifiée de la société sahraouie, s'appuyant sur une politique ostensible de folklorisation de la culture locale qui cache mal une entreprise plus souterraine,

scolaire notamment, de marginalisation de cette même culture», ont-ils soutenu, citant de cas de violations des droits de l'Homme, notamment concernant les prisonniers politiques sahraouis détenus dans des prisons marocaines. Pour eux, «rien ne peut plus aujourd'hui justifier cette position française, sinon des intérêts économiques et géostratégiques de très courte vue, dont les conséquences sont déplorables pour la stabilité au Maghreb et sur l'émigration irrégulière vers l'Europe», s'interrogeant : «Comment l'État français peut-il s'évertuer depuis quelques années à revendiquer un rôle majeur dans le maintien de l'ordre politique régional au Sahara-Sahel (...) tout en retardant l'application du droit international au Sahara occidental ?». «Nous demandons donc à l'État français dont vous présidez aux destinées, de mettre la question du Sahara occidental à l'agenda des prochaines réunions du G5 Sahel, d'encourager l'État marocain à respecter scrupuleusement le droit international et le droit humanitaire international, à libérer les détenus politiques sahraouis, à soutenir une relance rapide de l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui», ont-ils écrit, soulignant que toute solution proposée «doit être fondée sur le respect du droit international».

Hocine M./APS



Cuba

Le nouveau président Diaz-Canel promet de poursuivre l'œuvre des Castro

■ Miguel Diaz-Canel, un civil qui a fêté ses 58 ans hier, a pris la relève de Raul Castro comme président de Cuba, engageant ce pays dans une transition historique qui s'inscrit toutefois dans la droite ligne du régime.

Par Rosa C.

Washington a réagi sans tarder en se déclarant «déçu» et en appelant La Havane à «permettre à son peuple d'avoir un choix véritable à travers des élections libres, justes et disputées». Désigné unique candidat mercredi, M. Diaz-Canel a été comme attendu élu jeudi par les députés pour un mandat renouvelable de cinq ans, «avec 603 voix sur 604 possibles, soit 99,83% des suffrages», a annoncé devant l'Assemblée la présidente de la Commission nationale électorale, Alina Balseiro.

Face aux députés, ce dernier s'est donné pour mandat «de poursuivre la révolution cubaine dans un moment historique crucial», mais aussi les réformes

économiques entamées par Raul Castro, dans le but de «perfectionner le socialisme».

«Je viens travailler, je ne viens pas promettre», a déclaré le nouveau président avant de réaffirmer sa «fidélité au legs du commandant Fidel Castro, mais aussi à l'exemple, à la valeur et aux enseignements» de son prédécesseur.

D'ailleurs, a-t-il assuré, «Raul Castro présidera aux décisions de grande importance pour le présent et l'avenir de la Nation».

Ce dernier, qui quitte la présidence à 86 ans après plus de six décennies de pouvoir exclusif de la fratrie Castro, a confirmé qu'il resterait secrétaire général du puissant Parti communiste de Cuba (PCC) jusqu'en 2021, quand il cèdera les rênes du parti à son successeur à la prési-

dence. Raul Castro l'a préparé à assumer les plus hautes fonctions, l'envoyant représenter son gouvernement à l'étranger tandis que les médias d'Etat lui accordaient de plus en plus d'espace.

Le nouveau président s'est peu à peu imposé aux côtés de Raul Castro, se donnant une image de modernité tout en demeurant économe en déclarations. Mais il peut aussi se montrer intransigeant vis-à-vis de la dissidence ou de diplomates trop enclins à critiquer le régime.

Dans son discours de jeudi, il a proposé d'«employer mieux et davantage la technologie» pour promouvoir une révolution qu'il a «juré de défendre jusqu'à son dernier souffle». Chargé de conduire une transition générationnelle historique, il sera le premier dirigeant cubain à n'avoir pas connu la révolution de 1959 et devra se forger une légitimité. Hasard du calendrier, il fêtera ses 58 ans hier. Dans sa première réaction jeudi, Washington s'est dit «déçu par le fait que le gouvernement cubain a choisi de réduire au silence les voix indépendantes et de maintenir son monopole répressif du pouvoir». De son côté, le secrétaire-général de l'Organisation des Etats américains (OEA), Luis Almagro, a jugé «illégitime» la transition à La Havane, qualifiant le régime de «dictature». «La succession



Ph. > D. K.

présidentielle à laquelle nous avons assisté à Cuba est une tentative de maintien d'un régime autocratique dynastique et familial. Cela s'appelle une dictature», a-t-il déclaré. En revanche, les alliés traditionnels de l'île ont salué l'arrivée au pouvoir de Diaz-Canel : le président vénézuélien Nicolas Maduro a félicité «avec enthousiasme» son homologue, «fidèle représentant d'une brillante nouvelle génération, qui est né, a grandi et s'est forgé avec la Révolution cubaine». Le président bolivien Evo Morales a lui applaudi M. Diaz-Canel comme «la garantie de l'approfondissement de l'héritage révo-

lutionnaire du commandant Fidel Castro, de son frère Raul et du peuple cubain», tandis que le président chinois Xi Jinping a également adressé ses félicitations. Plus sobrement, l'Union européenne «prend note» de ce changement à la tête de l'île, avec laquelle elle a initié un rapprochement. Après avoir succédé en 2006 à son frère Fidel, mort fin 2016, Raul Castro a engagé une série de réformes autrefois impensables, quoique jugées trop timides, comme l'ouverture au petit entrepreneuriat privé. Il a surtout orchestré un rapprochement spectaculaire avec les Etats-Unis. R. C.



Points chauds

Tournant

Par Fouzia Mahmoudi

Il y a un peu plus de quinze ans, alors que le Front national atteignait un score présidentiel inattendu et inédit, franchissant en même temps le plafond de verre du second tour de la présidentielle, la droite craignant le moindre amalgame et prête à tout pour se distancer adopte alors, sous l'impulsion du président Jacques Chirac, un tournant social qui rapproche fortement son programme de celui de la gauche d'aujourd'hui. Certains iront même jusqu'à dire que le quinquennat de François Hollande a été bien plus loin dans le libéralisme que n'aurait osé l'être les ministres du président Chirac. Or, six quinzaine d'années plus tard, les choses ont bien changé et alors que le FN a de nouveau trouvé le chemin du second tour du scrutin présidentiel avec un score double de celui de Jean-Marie Le Pen en 2002, la droite, plutôt que de se distancer, cherche aujourd'hui à rattraper l'extrême-droite sur ses thèmes favoris, l'insécurité et surtout l'immigration. Les Républicains (LR) ont pour «objectif assumé» de «réduire l'immigration» et demandent la tenue d'un référendum sur le sujet, a ainsi déclaré cette semaine leur président, Laurent Wauquiez. Le parti organise en ce moment une convention thématique sur ce sujet, alors que le projet de loi asile et immigration, auquel ils s'opposent, est en discussion à l'Assemblée. Pour Wauquiez, l'immigration «est devenue un problème extrêmement lourd dans notre pays avec un problème d'intégration, de montée du communautarisme que tout le monde constate, et qui est lié à une réalité toute simple : on accueille trop d'immigrés par rapport à la capacité d'intégration de notre pays». «2017, première année d'Emmanuel Macron : la France a délivré 260 000 titres de séjour. C'est un record depuis 43 ans. Si rien ne change sur la durée du quinquennat, il y aura un million d'immigrés en plus dans notre pays», a-t-il affirmé. Or, «le texte qui est mis sur la table par le gouvernement ne permet pas de réduire l'immigration». Chez Les Républicains, «notre objectif est assumé : il faut réduire l'immigration», a dit Wauquiez qui «remet en cause le droit du sol». Le président de LR souhaite qu'à l'avenir, «si les parents sont entrés de façon irrégulière en France, ça ne peut pas conduire au droit du sol». Il veut également qu'«on ne donne plus la nationalité à des délinquants qui ont été condamnés à une peine de prison». Une mesure déjà prévue par la loi mais «très peu appliquée» et qui doit devenir «automatique». «Je souhaite qu'on adopte une règle simple : si on est entré de façon irrégulière en France, de façon illégale, on ne doit plus pouvoir obtenir de régularisation ou de titre de séjour», a également prôné Wauquiez. Des propos qu'ont évidemment immédiatement pointé du doigt la gauche et l'extrême-gauche. Toutefois, il est à noter qu'il y a encore peu, seuls les représentants du FN osaient s'exprimer de la sorte et se voyaient d'ailleurs stigmatisés par la droite traditionnelle. Celle-ci a ainsi opéré un tournant important en décidant de briser le tabou lié à ces questions et tente par là même de récupérer son électorat qui l'a désertée ces dernières années au profit d'un parti frontiste en pleine expansion. F. M.

Espagne

L'ETA demande pardon, dernière étape avant sa disparition

L'organisation basque ETA a pour la première fois hier demandé «pardon» à ses victimes, préambule à la dissolution unilatérale du groupe séparatiste qui a déclenché une polémique en réservant ce pardon aux seules victimes n'ayant pas participé au conflit. «Nous sommes conscients d'avoir provoqué durant cette longue période de lutte armée beaucoup de douleur et des dommages irréparables», écrit l'ETA (Euskadi Ta Askatasuna ou Patrie et Liberté en français) dans un communiqué historique pour l'Espagne. «Nous voulons manifester notre respect aux morts, aux blessés et aux victimes des actions de l'ETA (...) Nous le regrettons sincèrement», poursuit l'organisation dans ce texte publié presque 60 ans après sa création en 1959. Le communiqué s'adresse ensuite directement aux «victimes qui n'avaient pas de participation directe au conflit», c'est-à-dire ces civils qui n'étaient ni élus, ni policiers, ni gardes civils, et leur demande pardon plus directement : «Nous demandons pardon à ces personnes et à leurs familles. Ces mots ne résolvent pas ce qui s'est passé ni n'atté-

neront pas tant de douleur. Nous le disons avec respect, sans vouloir provoquer plus d'affliction». Le gouvernement du conservateur Mariano Rajoy, qui a systématiquement refusé, depuis 2011, toute négociation avec le groupe armé et exigé sa dissolution sans contrepartie, a pour sa part célébré la victoire de «l'Etat de droit». «Ce n'est qu'une nouvelle conséquence de la force de l'Etat de droit qui a vaincu l'ETA avec les armes de la démocratie», a-t-il déclaré en estimant que «le groupe terroriste» aurait dû se prononcer en ce sens bien avant. La demande de pardon et la dissolution à venir, permettront, espèrent les proches de détenus membres de l'ETA, une évolution de la politique pénitentiaire de l'Espagne et de la France, passant par un rapprochement des détenus dans des prisons près de chez eux et des libérations conditionnelles pour ceux n'ayant pas commis de crimes de sang. La fin de l'ETA pourrait aider aussi la gauche séparatiste basque, qui affronte de nouvelles élections municipales en 2019. Le dirigeant de la coalition «abertzale» (indépendantiste) EH Bildu

Arnaldo Otegi a salué cette contribution «à la paix, la coexistence et la réconciliation» des basques. L'ETA, créée en pleine dictature franquiste, a tué au moins 829 personnes au nom de son combat pour l'indépendance du Pays basque et de la Navarre, selon les autorités. Elle a aussi fait des milliers de blessés dans des attentats à la bombe au Pays basque, dans le reste de l'Espagne et en France, orchestrés des enlèvements, racketté des chefs d'entreprise, des actions qui se sont intensifiées dans les années 1980 et 1990, après le retour de la démocratie en Espagne. Cette période sombre, marquée par des actions presque quotidiennes, s'est accompagnée d'exécutions extrajudiciaires et de tortures contre des membres de l'ETA et des sympathisants attribués à des commandos parapoliciers. Jamais l'organisation n'avait présenté des regrets de cette nature. Mais son communiqué n'évoque que des «regrets» (et pas une demande de pardon) pour les victimes impliquées dans ce qu'elle qualifie de «conflit», comme les Gardes civils ou les policiers.



Mois du patrimoine au théâtre Mohamed-Tahar-Fergani

L'héritage théâtral de Constantine exposé au public

■ Le théâtre régional de Constantine, TRC Mohamed-Tahar-Fergani, a ouvert ses portes au public, l'invitant à un voyage dans le temps à la découverte de l'histoire du père des arts dans la cité du Vieux rocher, à l'occasion du mois national du patrimoine.



Par Abla Selles

Intitulée «Héritage théâtral de Constantine», l'exposition étale notamment les 40 ans d'expérience artistique du TRC, offrant «une riche matière» aux spécialistes de l'histoire culturelle de la cité des ponts

suspendus, a estimé, à l'occasion, le chercheur dans l'histoire du théâtre de Constantine, Mohamed Gharnaouat.

L'exposition permet de découvrir les plus célèbres pièces produites par le TRC et en collaboration avec des associations culturelles, les acces-

soires et tenues des comédiens ainsi que le tableau de contrôle de l'éclairage datant de 1936, véritable curiosité pour les fans de l'histoire du théâtre.

Depuis la pièce «*Hadha y'djib hadha*», produite par le TRC au lendemain de la décentralisation de la gestion du théâtre qui a

décorché deux prix au 4^e Festival national de théâtre féminin, le visiteur «voit» la génération exceptionnelle du théâtre qui a défilé sur les planches du TRC de la ville du Vieux rocher et a marqué l'histoire du théâtre algérien. L'ouverture des manifestations du mois du patrimoine a été marquée cette année par la remise en service du superbe lustre suspendu au milieu du dôme de la salle de spectacles, installé pour la première fois en 1883. A l'arrêt depuis cinq ans, ce lustre qui fonctionnait initialement au gaz a nécessité à des électriciens 60 heures de travail pour sa remise en marche, a souligné Mohamed Gharnaouat qui a suivi l'opération.

Les travailleurs du service de maintenance du TRC ont réussi également, à la même occasion, à remettre en état de fonctionnement le rideau de la scène datant des années 1920 et mis hors service depuis environ 30 ans.

Inauguré le 6 octobre 1883 et réalisé sur le modèle de l'opéra italien, le théâtre de Constantine dispose d'une salle de spectacles, d'une acoustique remarquable capable d'accueillir 450

spectateurs en trois étages, souligne Gharnaouat qui précise que ce théâtre figurant parmi les plus vieux d'Algérie a été classé monument historique sur la liste des biens culturels, le 17 mars 2010. A. S.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Hôtel Méridien d'Oran

Jusqu'au 25 avril :

Exposition «El Djazair... beyond paintings» de l'artiste peintre Fatma-Zohra Bouaouani.

Musée des beaux-arts d'Alger
Jusqu'au 15 mai :

Les œuvres de quatre artistes peintres turcs exposées sous le thème «L'amitié par les couleurs».

Galerie d'arts Ezzou'art du Centre commercial de Bab-Ezzouar (Alger)

Jusqu'au 21 avril :

Exposition macrophotographique «Emeraude» de l'artiste photographe Chafia Loudjic. **Galerie des Ateliers Bouffice d'Art**

Jusqu'au 28 avril :

Exposition-vente de l'artiste peintre Youcef Hafid. **Galerie Dar El-Kenz (Chéraga, Alger)**

Jusqu'au 21 avril :

Exposition «Nostalgie» de l'artiste plasticien Ilyes Belkaïd. **Galerie d'Art Mohamed-Macrim (5 avenue Pasteur, Alger)**

Jusqu'au 30 avril :

Exposition individuelle de peinture de l'artiste peintre Nordine Mokeddes, sous le thème «Les pixels dans la peinture».

Maison de la Culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou

Lundi 23 avril :

A l'occasion du 38^e anniversaire du Printemps amazigh, expositions en collaboration avec le CNRPAH, le HCA, les musées nationaux, les artistes, les artisans et les associations culturelles autour de différents thèmes.

Bibliothèque principale de lecture publique de Tizi-Ouzou

Lundi 23 avril :

Célébration de la journée mondiale du livre et des droits d'auteur. Hommage à la femme de lettres Djouher Amhis.

Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh (Ouled Fayet, Alger)

Samedi 21 avril à 19h :

Concert Entre Orient et Occident, avec le chœur et l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger, sous la direction du maestro Amine Kouider. Au programme, noubet reml (musique arabo-andalouse), qui sera interprétée par le soliste chanteur Nour-Eddine Saoudi, directeur de l'Opéra d'Alger. En seconde partie du concert, la 9^e Symphonie de L.V. Beethoven, jouée dans son intégralité (4 mouvements).

Célébration du mois du patrimoine

Coup d'envoi des festivités officielles à Tiaret

Le coup d'envoi des festivités officielles de la célébration du mois du patrimoine a été donné mercredi à la maison de la culture «Ali-Maachi» de Tiaret, sous le slogan «Mon patrimoine, mon avenir», en présence du secrétaire général du ministère de la Culture, Smail Oulebsir. Ce dernier a souligné, dans son intervention à l'ouverture de cette manifestation culturelle, que l'Algérie a pris l'habitude de célébrer le mois du patrimoine décidé par les ministres du secteur des pays maghrébins, partant de la conviction que le legs culturel est un héritage pour les généra-

tions, signalant que le ministère de la Culture a choisi le thème «Les enfants et le patrimoine» pour célébrer cette année le patrimoine.

Le représentant du ministre de la Culture a également fait savoir que le patrimoine culturel est l'une des priorités constitutionnelles de l'Etat, déclarant que la transmission de ce patrimoine aux générations nécessite la sensibilisation et l'organisation de ce mois dans le cadre d'une convention-cadre de partenariat entre les ministères de la Culture et de l'Education nationale. Le même responsable a ajouté que le choix de Tiaret pour abriter

les festivités officielles du mois du patrimoine a été motivé par l'histoire élogieuse de cette wilaya, ses richesses regorgeant de modèles archéologiques d'une grande fierté et ses compétences humaines œuvrant à préserver ce patrimoine.

Le directeur de la culture de la wilaya a souligné, pour sa part, que les festivités du mois du patrimoine constitueront une occasion pour investir dans les générations et la consolidation de l'identité nationale et culturelle liée au patrimoine culturel.

K. M.

Khaima nationale de poésie populaire à Adrar Plus de trente participants à l'affiche

Plus de trente poètes prennent part à la Khaima nationale de poésie populaire, qui a débuté jeudi à Adrar, dans le cadre de la célébration du mois du patrimoine. Cette manifestation culturelle, qui se tient à la salle de cinéma «Afrah», vise à mettre en valeur la poésie populaire en tant que patrimoine

immatériel ancien reflétant les coutumes et traditions sociétales et les liens entre individus à travers l'histoire, ont indiqué les organisateurs. Des poètes de différentes wilayas du pays, ainsi qu'une poétesse de Tunisie, vont animer cette rencontre culturelle de deux jours qui sera égayée également par des représenta-

tions folkloriques puisées du patrimoine. Dédiée à la mémoire de Bachir Messaoudi, un des pionniers de la poésie populaire dans la wilaya d'Adrar, cette khaima culturelle va permettre aux participants de traiter, à travers leurs textes, de questions sociales diverses, telles que l'entraide, la solidarité, la fraternité et

la nostalgie de la belle époque.

Coïncidant avec le mois du patrimoine, des sorties à divers sites archéologiques sont prévues pour les participants, afin de donner une dimension touristique également à cette manifestation culturelle, a-t-on signalé à la maison de la culture d'Adrar.

F. H.

«Le printemps du cinéma amazigh» à Alger Ouverture de la deuxième édition

La deuxième édition de la manifestation «Printemps du cinéma amazigh» a débuté jeudi à Alger par la projection du film documentaire tunisien «Azul». Le film «Azul» (2013) du réalisateur tunisien Wassim Korbi, jette la lumière sur le vécu des communautés amazighes au sud-est de la Tunisie et les défis qu'elles doivent relever pour préserver leur langue et leur culture authentique. Organisée par le Haut Commissariat à l'amazighité (HCA) et la commune d'Alger-Centre, la céré-

monie d'ouverture s'est déroulée à la salle «El Khayam». Les organisateurs de cette manifestation, qui s'étalera jusqu'au 21 avril en cours, ont programmé la projection de longs-métrages et de films documentaires d'Algérie, de Tunisie et du Maroc. «*Imnigh*» de Mubarak Mennad, «*La vague*» de Ammar Belkacemi et «*Fadhma N'soumer*» de Belkacem Hadjadj, figurent entre autres œuvres programmées lors de cette manifestation. Outre les films marocains «*Itto Titrit*»

de Mohamed Abazi et «*Ayis Inou*» de Foudil Abdelatif, le film algérien «*Une journée au Soleil*» d'Arezki Metref sera également au rendez-vous. Cette manifestation, organisée dans le cadre du 38^e anniversaire du printemps amazigh célébré le 20 avril, prévoit la projection du long-métrage «*La Colline oubliée*» (1996) du réalisateur Abderahmane Bouguerrouh, premier film algérien en langue amazigh.

M. K.



Annoncé par Rabah Saâdane Une ligue nationale de football pour les jeunes en vue

UNE LIGUE nationale de football pour les jeunes sera «prochainement» créée, a indiqué, mercredi à El Tarf, le directeur technique national (DTN) auprès de la Fédération algérienne de football (FAF), Rabah Saadane. Intervenant au terme d'une visite de deux jours consacrée à la prospection d'un site devant servir d'assiette pour la réalisation d'un centre technique fédéral, le DTN a précisé que le projet de cette ligue «sera annoncé à l'Assemblée générale ordinaire de la FAF prévue le 23 avril courant». Il a, dans ce contexte, mis en relief la stratégie suivie en matière de développement du football, basée notamment, a-t-il soutenu sur l'identification des écoles de football en vue d'un accompagnement tant sur le plan de la formation qu'en matière de matériels pédagogiques.

De son côté, le directeur technique national adjoint chargé du développement et de l'élite, Abdelkrim Benaouda, insistant sur les potentialités naturelles exceptionnelles existant dans cette région frontalière à même de permettre la réalisation d'un centre technique, a souligné que les efforts sont actuellement axés sur «la formation et l'accompagnement des jeunes talents

puisés des différentes régions de l'Algérie profonde». Les intervenants ont fait état des différents chantiers et actions engagés pour promouvoir le secteur, signalant l'organisation, à partir du 25 avril courant, d'un séminaire national dédié à la révision des schémas d'organisation du championnat des jeunes.

Les membres de la commission technique nationale de la FAF ont visité le site Skhira, dans la commune de Ain Kerma, culminant à près de 900 mètres d'altitude et celui de Riayadath, dans la commune de Zitouna, à plus de 800 mètres d'altitude et des sites dans les communes frontalières d'El Kala, El Ayoune, Ramel El Souk et Bougous où son mont El Ghora qui culmine à 1 205 mètres n'a pas laissé indifférents les membres de cette commission qui ont exprimé leur satisfaction quant aux atouts de cette wilaya qui lui permettent d'«abriter un centre pour le sport de haut niveau».

Selon M^{me} Sara Tlibani, architecte et membre de cette commission technique de prospection, le site requis doit répondre à divers critères dont la nature de l'assiette, les points d'eau, l'altitude et la disponibilité des infrastructures routières.

CAN-2019 U20/Tunisie-Algérie Mohamed Belkheir arrive

LE MILIEU de terrain de l'Inter de Milan, Mohamed Menaouer Belkheir, prendra part à la manche retour du premier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations-2019 (CAN-2019) des U20, prévue samedi 21 avril (15h30), au stade Olympique de Rades (Tunisie), a indiqué jeudi la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

«Les U20 bénéficieront, pour ce match retour, des services du jeune Belkheir qui évolue à l'Inter de Milan. Ce joueur était convoqué pour le match aller qui s'est déroulé il y a 3 semaines à Alger mais son club a refusé de le libérer, ce qui n'est pas le cas pour ce match retour où les dirigeants de la formation italienne l'ont

autorisé à rejoindre la sélection», a écrit l'instance fédérale.

Selon la même source, le jeune attaquant a promis qu'«il fera tout pour aider ses coéquipiers à revenir avec la qualification de Tunis». La sélection nationale qui va rallier Tunis ce jeudi, a achevé mercredi un stage de préparation au Centre technique national de Sidi Moussa (CTN) Alger.

«Les camarades d'Adem Zorgane étaient en stage du 8 au 12 avril 2018 à l'ESHR de Ain Benian avant de le poursuivre au CTN jusqu'à leur départ vers Tunis», a précisé la même source. Le match retour prévu initialement au stade El Kram, sera disputé au stade Olympique de Rades.

JAJ-2018/Réhabilitation des infrastructures

Hattab souhaite la livraison des projets avant le 1^{er} juin

LE MINISTRE de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, a appelé jeudi les sociétés chargées de la réhabilitation des infrastructures sportives devant abriter les 3^{es} Jeux africains de la Jeunesse (JAJ-2018), prévus du 19 au 28 juillet à Alger, à «livrer les projets avant le 1^{er} juin, sans aucune réévaluation financière».

«L'Algérie a organisé par le passé des événements sportifs de grande importance et nous avons une réputation à défendre. Nous devons réussir cet événement africain et cela passe par la réception des projets sportifs avant le premier juin prochain, sans parvenir à une autre réévaluation financière des sites concernés par les JAJ-2018», a déclaré M. Hattab lors d'une visite de travail et d'inspection au niveau des infrastructures sportives dans la wilaya d'Alger.

Le ministre a débuté sa visite de travail au Club de tennis de Bachdjarah, avant de se rendre au Centre féminin de Ben-Aknoun, la piscine olympique de l'Office du complexe olympique

Mohamed-Boudiaf, les salles de sports de l'Ecole supérieure des sciences et de technologie du sport (ESTS) et le stade d'athlétisme du 5-Juillet (Sato). Au Club de tennis de Bachdjarah qui connaît depuis plus d'un mois des travaux de réhabilitation (cours de tennis, parking, vestiaires, éclairage...), d'une enveloppe financière avoisinant les 240 millions de dinars, le ministre a donné des instructions fermes au bureau d'études afin de livrer le projet dans les délais inscrits, à savoir le 1^{er} juin prochain. «Nous n'avons plus de temps à perdre, le gouvernement nous a donnés tous les moyens financiers pour la réhabilitation des sites sportifs, il faut qu'on soit prêt le jour J. Il faut accentuer le rythme des travaux, même s'il faut travailler avec deux, voire trois équipes», a-t-il insisté.

Au Centre sportif féminin de Ben-Aknoun, le ministre a donné des instructions fermes pour accélérer la cadence des travaux de réfection de la toiture et de la mise en valeur de la piscine, de la salle de gymnastique et de la grande salle.

Violence dans les stades

Les jeunes solidaires devant la bête immonde

■ Le match, pour le moins dramatique de Coupe d'Algérie qui a opposé le MC Alger à la JS Kabylie a fait sa deuxième victime. Il s'agit du jeune Constantinois Assil Abdeldjalil, qui a succombé à ses blessures aujourd'hui à l'hôpital de Constantine.



Par Mahfoud M.

Ce jeune était en observation et se trouvait dans le coma depuis le fameux vendredi noir où il y a eu cette vague de violences avant et après ce match comptant pour les demi-finales de la Coupe d'Algérie de football et qui s'était soldé par la victoire sur penaltys et la qualification de la JSK en finale de cette compétition populaire. Le jeune Abdeldjalil avait été percuté par une voiture lors des troubles qui ont caractérisé cette journée à Constantine. Évacué de suite aux urgences, le jeune supporter était tombé dans un coma profond. Cette disparition brutale a plongé le monde footballistique dans l'émoi, surtout

que l'autre jeune fan du MCA, Omar, qui se trouvait en observation pour blessures subies lors des affrontements entre supporters vient d'être transféré vers l'hôpital de Sétif où il est sous surveillance médicale approfondie.

Devant une telle gravité de la montée en puissance des violences dans les stades, devenus un espace d'expression de tous les débordements, des jeunes de tous bords ont lancé un appel pour faire cesser cette violence. Ils interpellent, jeunes et moins jeunes ainsi que les autorités en charge du secteur sportif, à la retenue et le fair-play.

Ils se sont engagés à mobiliser tous les moyens pour sensibiliser tout le monde pour que le sport ne tue plus.

Une première action a eu lieu en marge de la rencontre pour le compte de la Coupe de la CAF, un match opposant l'USMA aux Nigériens de Plateau United, les Ultras «Ouled El Bahdja» ont brandi des pancartes sur lesquelles on pouvait lire des appels à cesser les violences. Ils ont été relayés par les supporters du MCA qui, de leur côté, ont aussi appelé au calme et au respect des lois du jeu. L'on apprendra aussi qu'un jeune fan du Mouloudia, dans une initiative personnelle, a observé, devant le siège de la FAF de Delly Brahim, un sit-in en signe de protestation contre les scènes de violences et leur lot de drames. Il demande aux responsables d'«arrêter le football en Algérie» pour que cesse la violence. M. M.

Ligue II Mobilis (27^e journée)

Le MOB risque gros à Chlef

Le leader, le MO Béjaïa, sera en péril pour cette 27^e jour-

née de la Ligue II Mobilis, en se rendant à Chlef pour y affronter l'ASO. Les gars de la vallée de la Soummam savent ce qui les attend lors de ce déplacement face à une formation qui croit en ses chances d'accession. Certes, les poulains d'Aït Djoudi voyagent bien et ont réussi de résultats satisfaisants lors de ces dernières sorties, mais leur mission ne sera pas de tout repos cette fois-ci. Les gars du Chélif joueront à fond pour l'emporter et se rapprocher de l'objectif qu'ils caressent cette saison. De son côté, le dauphin, l'AS Ain Milia, évoluera sur du velours lors de cette journée en recevant à home la formation du MC El Eulma. Toutefois, les Milis ne doivent pas dormir sur leurs lauriers mais faire attention aux gars de Babya qui ne se présenteront pas en victime expiatoire. La JSM Béjaïa qui s'accroche encore à cette troisième place du

classement reçoit l'A Boussaâda dans une rencontre très importante qu'elle ne doit aucunement rater. Après avoir été battus lors de la dernière rencontre face au MCEE, les hommes de Zeghdoud n'ont pas le droit de laisser filer d'autres points surtout dans les matchs qui se jouent à domicile. Pour le reste des rencontres, les formations locales partent avec les faveurs du pronostic sauf qu'elles se doivent d'être prudentes car en football tout reste possible. M.M.

Le programme :
Samedi 21 avril à 16h :
CRBAF-CABBA
RCR-GCM
RCK-WAT
JSMB-ABS
ASAM-MCEE
ASO-MOB
CAB-ASMO
JSMC-MCS

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Démantèlement d'un atelier clandestin d'armes et de munitions

Sétif : saisie de 4 pistolets artisanaux

LES ÉLÉMENTS de la Section de recherche relevant de la Gendarmerie nationale de Sétif ont procédé à la saisie de 4 pistolets artisanaux, au démantèlement d'un atelier clandestin de fabrication d'armes et de munitions et à l'arrestation de deux individus, a-t-on appris jeudi du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale (GTGN). Suite à l'exploitation des informations faisant état de l'existence d'un atelier clandestin de fabrication d'armes artisanales et de munitions à feu, un mis en cause a été appréhendé en possession de quatre pistolets artisanaux, précise la même source. Les enquêtes ont permis l'arrestation du deuxième suspect tandis que le troisième suspect identifié est toujours en état de fuite. La perquisition du domicile d'un mis en cause a donné lieu à la découverte d'un atelier clandestin de fabrication d'armes et de munitions et à la saisie de différents équipements utilisés dans la fabrication d'armes et munitions. Après parachèvement des procédures légales en vigueur, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République du tribunal d'Ain Azal qui a ordonné leur détention à l'établissement de rééducation et de réadaptation de Sétif, conclut le communiqué. R. T.

4^e Salon de la créativité à Alger

Quatre spectacles de musique et un public nombreux

LA SCÈNE artistique du 4^e Salon international de la créativité a été animée, jeudi à Alger, par pas moins de quatre spectacles aux genres et aux origines variés, devant un public globalement nombreux.

Les groupes, algérien «Ifrikya Spirit» et «Ali-Farka-Touré» du Mali, pays invité d'honneur de ce 4^e salon, programmés en début de soirée à l'auditorium du Palais de la culture, ont galvanisé le nombreux public présent qui a vite cédé au déhanchement, interagissant avec les artistes des deux formations en reprenant en chœur les refrains de chacune de leurs chansons. Le groupe «Ifrikya Spirit», dirigé par le chanteur Chakib Bouzidi, également un gombri, au kamélé n'goni (sitar africain) et au tama (tambour parleur d'aisselle), a étalé quelques pièces de leur unique opus sorti en 2015 au titre éponyme, annonçant à l'APS qu'un deuxième album est en phase de finalisation.

Dans une ambiance électrique, le groupe algérien de world-music, pop et reggae a étalé dans les tonalités des gammes pentatoniques, les cadences à majorité ternaires et la profondeur des textes, les pièces, «Call it», «Maro», «Selmani», «Iltihad», «Mayna» et «Wakilillah».

Les musiciens, Rafik Ketani (chant-percussion), Omar Benacer (chœur), Samy Guibouba (Basse), Hassen Khoullef (Batterie), Réda Mourah (claviers) et Nazim Bakour (guitare), ont brillé de virtuosité tant sur le travail d'accompagnement que celui des envolées phrastiques de l'improvisation.

Le groupe éponyme du célèbre chanteur, guitariste et

flûtiste malien Ali Farka Touré (1939-2006), composé de six musiciens qui accompagnaient l'icône de la chanson africaine et qui se sont reconstitués en 2014 pour perpétuer son œuvre de plus de 30 ans, a, à son tour, enflammé la salle avec une dizaine de titres, évoquant pour l'essentiel, l'amour, la paix et le panafricanisme.

Les instrumentistes en chapeau feutre et liquette blanche, sous la direction du chanteur-guitariste Mamadou Kelly, ont rendu entre autres pièces, «Gomni», «Banda Loburu», «Goydian Tadam», «Karaw», «Chérie» et «Walaydou», avant d'annoncer leur compatriote, le maestro-pianiste, Cheikh Tidiane Seck, jazzman, défenseur de la musique mandingue (genre perpétuant la tradition ancestrale) qui a «fait une jam», dans un tour d'improvisation, époustoufflant de maîtrise.

Apparavant, en fin d'après-midi, la talentueuse artiste algérienne Hayet Zerrouk et le mythique groupe burkinabé «Abdoulay et Ahmed Cissé», se sont produits sur une scène aménagée au jardin avoisinant l'auditorium du Palais, devant un public peu nombreux, encore affairé à visiter les stands du salon, une situation due, selon les artistes, à «une mauvaise programmation».

Accompagnée par cinq musiciens, Hayet Zerrouk, au look de rockeuse a étalé, avec une voix présente et étoffée entre autres pièces de son unique album sorti en 2017, «Dour», «Anaya Nkoul», «Ften» et «Leh'naa» (titre de son album), ainsi que «El Meglouâa» et «Yamina» des Chebs Hasni et Khaled respectivement.

Racim C.

Bientôt des imams dans les stades



Loumis

Djalou@hotmail.com

«Une journée au Soleil» projeté à Alger

Metref offre un rai de lumière documentaire

■ Les heureux cinéphiles présents au cinéma Khayam (Debussy) n'ont pas tari d'éloges pour le film documentaire de Arezki Metref, présenté à la veille du 20 avril sous les auspices du HCA et de l'APC Alger-Centre, «Une journée au Soleil».

Par Nadjib Stambouli

L'œuvre retrace des pans entiers de l'histoire de l'émigration algérienne en France et ce, à travers cet espace de convivialité, d'échanges, de luttes et de reproduction du village laissé au bled qu'est le café en général et celui du «Soleil» en particulier, un établissement emblématique de toutes les osmose exilées, situé à Ménéilmontant, Paris. Avec la rigueur professionnelle que l'on connaît au journaliste Metref et avec le regard de tendresse qui irrigue ses œuvres de poète, romancier et auteur dramatique, il a recueilli auprès d'un panel très varié et représentatif, des témoignages de nos concitoyens expatriés. «Une journée au Soleil» est une œuvre filmique qui exhale de bout en bout un souffle d'humanité auquel même les scientifiques, les historiens Mohamed Harbi, Benjamin Stora et Omar Carlier n'échappent pas, en injectant une charge subjective imbibée d'affection pour «la gent émigrée», dans la froide rigueur de leurs analyses. Du patron du «Soleil», acteur principal dans les deux sens du terme à Omar Hamadi, de Benmohamed à Hend Sadi, de Akli D. à Nouredine Saadi, de souvenirs de moudjahidine de la «Fédé» de France, notamment dans la guerre livrée au MNA et réciproquement aux récits de témoins moins connus(es), le tout saupoudré d'images d'archives, le spectateur se détecte de paroles vivantes pour reconstruire, chacun à sa manière, l'histoire de notre émigration. Une histoire avec ses déchirements et ses tiraillements, ses



luttres pour la vie et souvent pour la survie, mais aussi avec son versant «jubilatoire», selon la belle approche du regretté Nouredine Saadi. Le film glisse ensuite vers la dimension identitaire, avec le combat du fondateur de l'Académie berbère, Mohand Bessaoud, puis vers la terrible hémorragie humaine des années 90 ou décennie noire. En suivant «Une journée au Soleil» de Metref, co-écrit avec Marie-Joëlle Rupp, le spectateur aura droit à une salve d'informations qu'on n'a jamais vues ailleurs, comprimées en 76 mn de pur bonheur cinématographique, sans une minute, ni même une seconde de superflu ou de lourdeur. L'absence de commentaire, choix de Arezki Metref au profit des seules interventions filmées, est plus que judicieux, en ce sens qu'il évite la tentation d'asséner verdicts et sentences, péché mignon des

documentaristes. Notons qu'horis deux ou trois phrases prononcées en kabyle, tout le film est en français, en attendant, on l'espère, le sous-titrage en d'autres langues, comme le mérite son audience potentielle. Cette absence de langue berbère donne tout son sens au grand prix reçu récemment par Metref, le jury du Festival amazigh d'Agadir ayant transcendé ce qui est en partie sa raison d'être, au profit de la récompense de la rigueur documentaire et du partage, par l'œuvre filmique, de destins humains.

Il est rare qu'on qualifie ainsi un documentaire, mais par sa promesse de succès et d'inscription dans l'histoire du cinéma, «Une journée au Soleil» est sans conteste une très belle œuvre d'art. Mais tout ce qui est beau, bien fait et parfaitement maîtrisé n'étonne pas de la part de Arezki Metref. N. S.